

Question orale au Collège

Objet : Communications contradictoires de la Région quant au maintien du projet de gare internationale de Bus à Érasme

Notre groupe revient une nouvelle fois sur le projet régional d'implanter une gare de bus internationale au plein cœur du nouveau quartier Érasme-Chaudron (en lieu et place de l'actuel parking situé entre le quartier d'habitation et le campus Érasme) au risque de remettre en cause le développement urbain de tout un quartier élaboré avec une forte implication de la Région.

Il y a deux mois, le Collège a affiché son opposition claire à ce projet mal pensé. Le Cabinet de la Ministre de la Mobilité affirmait il y a une dizaine de jours que, je cite, « il est hors de question d'implanter la gare routière sur le site d'Érasme si la commune s'y oppose. Perspective.brussels a identifié 11 sites qui pourraient potentiellement accueillir la gare »

Puis, le 13 octobre dernier, la Ministre a changé son fusil d'épaule – au moins partiellement – en exprimant sa volonté de convaincre la commune du bien-fondé de cette implantation. Si la possibilité de trouver un autre site d'implantation n'était pas écartée, la volonté de la Ministre s'oriente vers une volonté de sauver son projet de gare dans le quartier Érasme.

Ce revirement ministériel navrant nuit à la crédibilité du personnel politique dans son ensemble et plus particulièrement à celui du Collège en laissant entendre que les positions communales sont potentiellement évolutives.

Le Collège peut-il me dire si la Ministre ou son administration ont repris contact avec lui concernant ce projet ? Un message d'opposition sans nuance a-t-il été adressé à la Ministre concernant le projet de gare internationale dans le quartier Érasme ? Comment comptez-vous agir afin de mettre un terme à cette ambiguïté particulièrement néfaste ?

Pourriez-vous enfin nous rassurer sur votre volonté de tout mettre en œuvre – y compris du point de vue administratif et juridique – afin de vous opposer à ce projet si, par malheurs, la Ministre voulait malgré ses engagements, forcer la concrétisation du projet de gare de bus.

D'avance, je vous remercie pour vos réponses.



Gaëtan VAN GOIDSENHOVEN
Conseiller communal



Anderlecht, le 22 octobre 2020.

Monsieur G. Van Goidsenhoven,
Conseiller communal

ADMINISTRATION COMMUNALE
GEMEENTEBESTUUR

Par mail

Cabinet du Bourgmestre

Concerne : votre question orale concernant les communications contradictoires de la Région quant au maintien du projet de gare internationale de bus à Erasme.

Monsieur le Conseiller communal,

En réponse à votre question orale, nous vous confirmons que le Collège n'a pas changé d'avis quant à l'inopportunité d'installer la gare bus internationale à Erasme.

Nous n'avons plus eu de contact avec la Ministre à ce sujet et ne pouvons nous prononcer quant à ses déclarations. Nous défendrons avec force notre point de vue si l'intention de la Région est de pousser plus avant son intention d'installer la gare à cet endroit.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller, l'expression de nos meilleures salutations.

Par ordonnance :

Le Secrétaire communal,

M. VERMEULEN.

Le Bourgmestre,

F. CUMPS.

Place du Conseil 1 Raadsplein
Bruxelles 1070 Brussel

TEL 02 558 08 00

FAX 02 523 12 14

E-MAIL info@anderlecht.brussels

www.anderlecht.be